
19° CONCOURS CINNA

REVELATEUR DE TALENTS

CONCOURS CINNA 2026

TEXTILE DESIGN

Oui, au design qui bouscule ! Infidèle à la tradition par nature, Cinna vous demande cette année d'imaginer un design sans bois ni métal, un design 100 % textile.

C'est le concours Cinna 2026 et c'est le moment de balancer vos idées neuves et pas seulement sur le tapis !

Pour plus de renseignements sur le concours et pour télécharger le dossier de participation, rendez-vous sur www.cinna.fr/fr/concours-cinna

Cinna™

marie claire
Maison

1. PARTICIPANTS

Le Concours Révélateur de Talents s'adresse à tous les créateurs français et étrangers de moins de 35 ans (à la date de clôture des candidatures), qu'ils soient encore étudiants ou déjà dans la vie active.

2. THÈME DE LA 19^e EDITION

« Le textile »

Oui, au design qui bouscule !

Infidèle à la tradition par nature, Cinna vous demande cette année d'imaginer un design sans bois ni métal, un design 100 % textile.

C'est le concours Cinna 2026 et c'est le moment de balancer vos idées neuves - et pas seulement sur le tapis !

Explorer le textile dans toutes ses dimensions : formes, couleurs, matériaux et fonctions. Au-delà des incontournables tels que les plaids, coussins et tapis, le concours intègre une palette élargie d'objets textiles : linge de lit, rideaux, cloisons souples, assises textiles, et bien plus encore.

Le textile, dans sa richesse et ses mutations, constitue le cœur de cette édition. Les participants sont invités à interroger son rôle dans l'habitat contemporain, à travers une approche créative et engagée, en phase avec les principes de responsabilité sociale, d'écoconception et de production locale.

Les projets pourront ainsi explorer des textiles conçus à partir de fibres naturelles, recyclées ou biosourcées, sublimés par des teintures et un travail sur les textures et nouveaux matériaux. L'ensemble devra s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement, favorisant les circuits courts et un faible impact écologique.

3. CATÉGORIES

Pour cette 19^{ème} édition, le concours explore les multiples dimensions du textile dans l'univers de l'habitat. Il s'articule autour de différents axes : le textile décoratif et sensoriel invite à travailler sur les plaids, coussins et tapis, en mettant l'accent sur les textures, les reliefs et les sensations tactiles. Le textile architectural s'intéresse aux rideaux, cloisons textiles et panneaux acoustiques, en intégrant le tissu comme élément structurant de l'espace, à l'image de rideaux ou de cloisons mobiles. Le textile pour le repos et le confort englobe le linge de lit, avec des innovations pensées pour le bien-être. Le textile fonctionnel explore les assises souples et les structures textiles, et interroge les frontières entre mobilier et textile, comme les poufs en tissu technique ou les tapis transformables en assise.

Enfin, le textile responsable et innovant valorise les projets intégrant des matériaux biosourcés, recyclés ou upcyclés, dans une logique de production locale et à faible impact environnemental, à travers de nouveaux matériaux.

Le concours Cinna souhaite récompenser une démarche de design engagée, où l'innovation se met au service de la planète. Il s'agit de concevoir un objet qui, tout en s'inscrivant dans l'histoire du design, portera les valeurs de demain : respect de l'environnement, durabilité et engagement pour un avenir plus vert.

4. DÉPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante :
CINNA - Concours Révélateur de Talents - BP 1 - 01470 BRIORD

Date limite du dépôt des candidatures : 19 décembre 2025 (date d'expédition, le cachet de la poste faisant foi).

ATTENTION : si vous envoyez votre dossier depuis l'étranger, nous vous remercions de ne pas l'adresser par Fedex qui facture à réception de la TVA sur importation.

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- 1- Les coordonnées du ou des candidat(s) : nom, prénom, adresse mail, téléphone, votre profil @intagram (si vous en avez).
- 2- Un curriculum vitae du ou des créateur(s) en cas de projet présenté en commun.
- 3- Une note conceptuelle présentant de manière complète le projet, les dessins et/ou photos, les dimensions, les matériaux et toute explication nécessaire à la bonne compréhension et appréciation du projet.
- 4- Une fiche A3 résumant le projet : cette fiche est destinée à être transmise au jury avant la réunion afin de la préparer. Elle devra contenir tous les éléments (texte et visuels) permettant de bien apprécier le projet ainsi que le CV résumé du (des) candidats. Cette fiche est à construire sur la base d'un A3 horizontal avec les noms du candidat et du projet rappelés en haut à droite.
- 5- Une clé USB reprenant tous les éléments du projet, et en particulier
 - La fiche A3 en format PDF,
 - Les différents visuels en HD du projet,
 - Un visuel de synthèse du projet en HD (minimum 2000 pixels de large) suffisamment explicite pour pouvoir être utilisé seul pour le vote du public sur le site internet le cas échéant,
 - Un portrait HD du (des) candidat(s).

Tout dossier incomplet sera éliminé, il convient de bien vérifier que les coordonnées soient notées.

Chacun des visuels est à fournir en haute définition et pourra être amené à être utilisé sur tout type de support (presse, web) dans le cadre du concours (vote du public, présentation des résultats, etc.). Les visuels doivent donc être libres de droits.

Il devra être indiqué également si des maquettes ou prototypes sont disponibles ; ceux-ci pourront être alors éventuellement demandés lors de la phase finale de la sélection.

Un créateur peut déposer plusieurs projets et/ou concourir mais devra alors déposer un dossier par projet.

Compte tenu du nombre de dossiers reçus, nous vous remercions de noter que ceux-ci ne pourront être ensuite renvoyés aux candidats et que les dossiers incomplets ne seront pas présentés au jury.

5. DÉROULEMENT DU CONCOURS

<u>Septembre 2025</u>	Lancement du 19 ^e Concours Cinna
<u>19 décembre 2025</u>	Date limite d'envoi des dossiers de candidatures
<u>à partir du 19 janvier 9 février</u>	Vote du public sur le site Marie Claire Maison.com (dates à confirmer)
<u>Mars 2026</u>	Réunion du jury
<u>Juin 2026</u>	Annonce des résultats lors d'une soirée de remise des prix dédiée à Paris
	Publication des résultats du concours par les titres partenaires

6. SÉLECTION DES DOSSIERS

Le comité de sélection se réunira à la clôture d'envoi des dossiers pour les étudier et en sélectionner environ 30. Ces dossiers présélectionnés seront publiés sur le site marieclaire.fr pour participer au Vote du public.

7. PRIX DU JURY

Lors d'une réunion plénière en mars, le jury désignera les 3 lauréats. Les designers primés par le Jury recevront :

- Premier prix : un chèque de 4.000€
- Deuxième prix : un chèque de 3.000€
- Troisième prix : un chèque de 2.000€

Ce jury sera constitué de Michel Roset, de rédacteurs en chef des principaux magazines de déco, de designers et personnalités du design reconnus, d'influenceurs.

Pour mémoire, ce jury était composé en 2025 de :

Anne Desnos, Directrice de la rédaction Marie Claire Maison; Sophie Flouquet Rédactrice en chef adjointe Beaux Arts Magazine / Responsable éditoriale ; Léa Outier Journaliste M Le Monde ; Marie Farman Journaliste Les Echos Week-End ; Sylvie Adigard Journaliste Télématin ; Maëlle Campagnoli Journaliste + consultante éditoriale TEKHNE ; Chloé Nègre Designer et architecte d'intérieur ; Tristan Auer Designer et Architecte d'Intérieur Décorateur ; Erwan Bouroullec Designer ; Philippe Nigro Designer ; Frédérique Pain Directrice de ENSCI Les Ateliers Paris / Geneviève Sengissen Directrice de la Formation Tout au Long de La Vie ENSCI.

8. PRIX DU PUBLIC

Le Prix du Public permet de faire voter le public pour un projet. Pour cela, les projets retenus par le Comité de Sélection sont proposés au vote du public sur le site de notre partenaire Marie Claire Maison.

Pour le 19^{ème} Concours Cinna, le vote s'effectuera parmi une sélection d'une trentaine de dossiers. Le lauréat du Prix du Public recevra 2.000€.

Le prix du Public sera également doté, par tirage au sort organisé par marieclaire.fr, de 3 lots de la collection Cinna.

- lampe à poser indoor Trèfle de Lumière design Rémi Dehaene, lauréat du 18e Concours (426 €)
 - un plaid Feuillage design Marie-Aurore Stiker-Métral (181€)
 - vase Architectural petit modèle beige rosé design Mattias Stenberg (98€)
-

9. PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront proclamés lors d'une soirée en juin 2026.

En sus du prix gagné, les gagnants bénéficieront également de la promotion liée au concours, communiqués de presse, reportage et interviews dans les principaux titres de presse.

La Société Cinna aura la liberté d'éditer les produits sélectionnés qui figureront alors dans son catalogue. Dans ce cas, un contrat d'édition sera signé avec les créateurs de ces produits et le chèque du Concours sera considéré comme une avance sur royalties. Tout projet non édité par Cinna dans les 18 mois suivant la proclamation des résultats redeviendra libre à l'édition.

Cinna et le Groupe Roset ont également la possibilité d'éditer des produits non lauréats.